Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Vautorte - Tome III

Vautorte, c^on^ d'*Ernée* (8 kil.), arrond. de *Mayenne* (17 kil. O.) ; à 30 kil. de Laval.

Anciens noms

R. de Valletorta, 1137 circa (Cart. de Savigny). — *Leprosi de Valletorta,* 1174 (Ibid.). — *Capella de Valletorta,* 1217 (Bull. hist. de la M., t. IV, p. 291). — *H. de Valtorte,* 1230 (Cart. d'Évron). — *Capella quondam, modo matrix ecclesia de Valle Torta,* 1240 (Arch. nat., L. 973). — *Ecclesia de Valletorta,* XV^e^ s. (Pouillé).

Géographie physique

Géologie. — « Au N.-O., granites se rattachent au massif de Saint-Denis-de-Gastines ; puis, schistes précambriens, micacés et pseudomâclifères, venant de Romaton pour traverser la commune de l'O. à l'E., au nord de la route d'Ernée ; ceux-ci se retrouvent également dans la partie centrale, se voient au signal 215, dans le bourg, et jusqu'à Brouillard ; mais dans toute cette dernière région, ils perdent leur caractère schisteux, se chargent abondamment de mica noir et de gros cristaux de feldspath qui leur donnent un faciès spécial et les ont fait considérer à tort comme du granite. Ces schistes, très métamorphiques, forment dans cette région moyenne de la commune une bande étroite entre deux massifs granitiques, l'un affleurant le long de la vallée de la Bas-Maigné ; l'autre à l'est du bourg et occupant tout le territoire situé au N.-O. de la forêt de Mayenne, ainsi que sur la lisière de celle-ci. Dans la région méridionale, ainsi qu'au nord, schistes précambriens pseudomâclifères. La crête des Bretonnières, — avec son bois de sapins qui se détache à l'horizon, — les rochers de l'Artoir, ainsi que toute l'arête gréseuse, couverte de sapins, qui descend du Gué-de-Maine vers le signal Montpinçon, sont en grès armoricain. Cette bande de grès, à relief si accusé, constitue le flanc N.-O. du synclinal de la forêt de Mayenne ; les schistes à *Calymene Tristani* fossilifères, ainsi que les psammites de l'Ordovicien supérieur, se traduisent topographiquement par une dépression qui épouse la direction un peu sinueuse de la bande de grès armoricain. En s'avançant vers le centre de la forêt, le terrain se relève légèrement avec le grès du Silurien supérieur, qui occupe le centre du synclinal et coïncide presque avec la grande ligne, entre le Pilet et la Tuilerie. Un filon de micropegmatite, N.-E. S.-O., passe aux Guérinières, et se dirige ensuite vers la Boëe. Le polissoir, connu sous le nom de Pierre-Saint-Guillaume, situé près de la Berthellière, non loin de la limite de la commune, est en grès armoricain, ainsi qu'un autre bloc qui s'en trouve très rapproché. » D.-P. Œ.

Le bourg, que Davelu qualifiait « petit, vilain, » est campé sur un monticule (215 m.) dominant tout le pays, entre deux affluents de l'Ernée, avec horizon au S. sur la forêt de Mayenne. — La voie de Jublains à Courseul passait, croit-on, vers Vautorte. Jaillot indique une route venant de Laval par Placé pour rejoindre la route de Mayenne. — « Dans la détresse de mes paroissiens, écrit le curé à l'intendant en 1786, j'ai pensé que je ne pouvois leur procurer une aumône plus avantageuse que celle qui procureroit à ma paroisse une communication avec la ville de Laval et une autre avec le chemin d'Ernée à Laval. » Aujourd'hui, la route nationale de Mayenne à Ernée et la ligne ferrée parallèle traversent le canton N., et les communications sont plus ou moins directes pour Placé (7 kil. S.-E.) ; Montenay (5.500 m. O.) ; Saint-Denis-de-Gastines (5.500 m. N.) ; Châtillon-sur-Colmont (9 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1810 par MM. Faverye, Cahoreau et Lambert, 2.364 hect. — « La forêt de Mayenne est en partie sur ce terroir ; fond médiocre, produisant bled, avoyne, sarazin ; 35 métairies, » écrit Miroménil (1696).

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 44, de 1600 à 1610 ; — 73, de 1700 à 1710. — 266 feux en 1696 ; — 234 feux en 1698 ; — 222 feux en 1700 ; — 168 feux en 1711 ; — 200 feux en 1715 ; — 740 hab. en 1726 ; — 222 feux en 1732 ; — 900 hab. en 1772 ; — de 1.000 à 1.200 communiants en 1798 ; — 1.720 hab. en 1803 ; — 1.532 hab. en 1821 ; — 1.592 hab. en 1831 ; — 1.621 hab. en 1841 ; — 1.646 hab. en 1851 ; — 1.547 hab. en 1861 ; — 1.556 hab. en 1871 ; — 1.487 hab. en 1881 ; — 1.296 hab. en 1891 ; — 1.219 hab. en 1902, dont 275 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 89 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 106 fermes en 1843. En dépendent : les Closeries, 25 hab. ; Avazé, 38 hab. ; les Baillées, 33 hab. ; la Lande-d'Avazé, 42 hab. ; la Coutancière, 86 hab. ; la Savinière, 26 hab. ; l'Orière, 24 hab. ; les Brosses, 27 hab. ; et le château de la Cour.

Bureau de poste et *perception* d'Ernée.

Assemblée

Assemblée à la Trinité établie depuis environ dix ans.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Ernée ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée ; — du district d'Ernée et du canton de Saint-Denis-de-Gastines en 1790 ; — de la Mission d'Ernée en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné d'Ernée. — Vicariat fondé le 27 juillet 1818.

L'*église* est dédiée à saint Aubin, et non à saint Mathieu qui était, comme ailleurs, l'objet d'un culte local. Le curé avait voulu substituer en 1785 le vocable de saint Jean, son patron, sous prétexte que la Saint-Aubin tombait toujours en Carême. Il y avait en 1682 des autels de N.-D., de Saint-Sébastien et de Saint-Pierre. Jean et Pierre Hocdé, entrepreneurs, construisirent en 1700 la chapelle du Rosaire. On déplace en 1725 les autels de la Vierge et de Saint-Pierre. Puis en 1783 on refait le chœur à trois pans ; Yves Pinson s'engage à démonter et replacer le maître-autel avec le retable, et Pierre Duchemin, architecte à Château-Gontier, refait, pour 156 lt, en 1786, les deux autels de Saint-Roch et de Saint-Sébastien, ainsi que les « augmentations qui décorent les deux côtés du maître-autel. » La nef a été reconstruite en 1832 par M. Godefroy, architecte. Dans le mur de la chapelle méridionale sont incrustées extérieurement deux pierres tombales anciennes, gravées de croix.

Fonte, en 1708, d'une cloche à laquelle on ajoute un mortier de métal de 80 livres, vendu par M. de la Savinière, apothicaire à Mayenne. L'horloge est mentionnée en 1691.

La chapelle des Baillées avait pour titulaire en 1781 Joseph *Planchais,* successeur de René *Pertuis.*

Cinq grand'messes sont fondées en 1700 pour la *confrérie* du Rosaire.

Cure, de plein droit à la disposition de l'évêque.

Curés : Geoffroy *Aubert,* présent à l'enquête faite par l'évêque du Mans, 1240, exécuteur testamentaire de Jean de Vautorte, 1243. — Guillaume de *Commarcé,* vicaire de Lézin Cheminard, doyen du Chapitre du Mans, chargé de visiter les églises dépendant du Chapitre, 1500. — Mathurin *Tronchay,* démissionnaire, 1554. — Julien *Forêt,*

19 novembre 1554, † 1563. — René *Dubois,* août 1563. — René *Duchevrier* résigne, 1564. — Jean *Collin,* 24 avril 1564, se démet deux mois après. — Michel *Maneulx,* du diocèse de Chartres, 23 juin 1564, réside et démissionne, 1566. — Guillaume *Lévêque,* de Vautorte. 27 décembre 1566, dépossédé pour cause d'incapacité, ne mourut qu'en 1588. — G. *Collin* signe le certificat de catholicité, 1577. — Jacques *Rousseau,* demeurant à Mulsanne, pourvu en cour de Rome, le 29 octobre 1582, contre plusieurs prétendants, † 1588. — Gervais *Levennier,* 20 mai 1588, maintenu contre Michel Lepannetier, se démet, 1593. — Vincent *Eschard,* de Fougères, 4 septembre 1593, résigne, 1595. — Pierre *Soucet,* aussi de Fougères, 6 août 1595. — Jean *Brochard,* † 1601. — Étienne *Germerie,* maître ès arts, 28 avril 1601. — Michel *Briseul,* † 1607. — Thomas *Hary,* chapelain de Saint-Martin de Passais, 13 avril 1607, permute, 1608. — Jean *Bignon,* chanoine de Saint-Pierre-de-la-Cour du Mans, chapelain du Pommier en N.-D. de Mayenne, étudiant au collège du Plessis à Paris, décembre 1608, reçoit en présence de six chapelains le doyen d'Ernée, qui ordonne au sacriste de se transporter, les jours de fête et le dimanche, aux tavernes, et d'informer contre ceux qui vendent à boire durant les offices, 1615. — Léon *Jousse,* pourvu de la chapelle de la Haie, au Horps, 1681, démissionne, 1691. — Julien *Bouré,* 20 mai 1691, 1695. — François *Voisin,* maître ès arts, vicaire à la Brulatte, pourvu par décès du dernier titulaire, le 10 janvier 1720, résigne, 1723. — Jean *Letaillandier,* demeurant à Ernée, juillet 1723, † 1731. — Jean de *Vallays,* domicilié à Charné, 25 mars 1731, permute, 1740. — Pierre *Piednoir,* curé de Gorron, 15 octobre 1740, † 1746. — René-Emmanuel *Truelle,* vicaire à Lucé-sous-Ballon, 26 février 1746, résigne le 8 mars 1770. — Jean-Marin *Terrier,* vicaire à Vautorte depuis dix-sept ans, né d'une famille bourgeoise d'Ernée, 1727, installé le 4 juin 1770, « homme simple, mais rempli de zèle, faisant tout le bien qu'il peut » (note de l'évêché en 1778), prête, le 20 mars 1791, un serment restrictif et, quelques jours après, un serment schismatique qu'il rétracte, le 20 juillet, devant la municipalité, déclarant « qu'il veut vivre et mourir dans l'union de l'église catholique ». Obligé de renoncer à l'exercice public du culte, après le 2 octobre 1791, date de son dernier acte signé, il est interné à Patience, le 14 octobre 1792, et transféré à Rambouillet en 1793. Le 25 frimaire an IV (16 décembre 1795), il fait, à Vautorte, abandon de ses biens à sa famille « pour ne plus penser qu'à son salut », et à partir du 22 mai 1796, dessert sa paroisse et tient régulièrement les registres de baptême « en conséquence des pouvoirs qui lui ont été communiqués par M^{gr} de Gonssans. » M. Terrier, conservé en sa cure, 1803, y mourut le 21 octobre 1820. Joseph-François Planchais, vicaire, maintint le serment catholique qu'il avait prêté avec son curé, se retira à Laval, dans sa famille, après le 2 octobre 1791, fut déporté à Jersey après le mois de juin 1792 et mourut curé de Mégaudais.

L'intrus, Louis-Joseph Plessis, professeur de philosophie à l'Oratoire d'Angers, nommé directeur du Séminaire de cette ville et vicaire épiscopal le 5 mai 1791, paraît sur les registres depuis le 10 octobre 1791 jusqu'au 8 novembre 1792.

Louis-Auguste *Germond,* 1820, † 1846. — Louis *Laborde,* 1846-1854. — Paul *Beucher,* 1854, † 1863. — Pierre *Lesnard,* 1864, † 1878. — Henri *Chevalier,* 1878-1884. — Albert *Daniel,* 1884, † 1885. — *Fromentin,* 1885-1888. — Charles *Derouet,* 1888, † 1894. — Ludovic *Tulard,* 1894.

Ancien *presbytère* environné de douves, « petit et assez pauvre », écrit Davelu, sur la route de Saint-Denis-de-Gastines ; nouveau presbytère construit près de l'église en 1855 sur un devis de 14.000 fr.

Cimetière contigu à l'église, transféré depuis cinquante ans sur la route de Placé.

Une chapelle de Saint-Joseph a été bâtie, par suite d'un vœu fait par les habitants en 1870, à 200 m. du bourg, sur un coteau, et bénite le 2 octobre 1876 (architecte, Boret, dépense, 1.200 fr.). Il a paru en 1872 une *Notice sur Saint-Joseph des Anges,* signée Jean-Baptiste Morand (V. ce nom).

Écoles

Écoles. — Celle des filles était, avant la Révolution, dirigée par les sœurs de la Chapelle-au-Riboul, qui refusèrent le serment, virent leur maison confisquée quoiqu'elle appartint à la fabrique ; on tenta en vain de les remplacer par des « sœurs conformistes, » qu'on ne trouva point. Le curé, M. Terrier, qui avait construit la maison des sœurs en 1777 et l'avait rachetée le 29 prairial an XIII, la donna en 1806 avec une rente de 40 fr. pour loger deux sœurs d'Évron. Une nouvelle fondation a été faite, de 400 fr. de rente, en 1822, par dame Émilie-Jeanne Lepescheux, veuve Durand, et l'école laïcisée en 1897 a été rouverte libre, la même année. — École laïque pour les garçons.

Établissements de charité

Le domaine cultivé par les lépreux de Vautorte est exempté de la dîme, 1174. Un trait de dîme, dit le trait de Mezeau, qui leur appartenait, fut annexé à la fabrique et rapportait 34 ℔ en 1622, 70 ℔ en 1780. — Jean Hunault, prêtre, fonda un lit à l'hôpital d'Ernée en 1765. On demande en 1789 qu'il soit créé un bureau de charité pour les malheureux dont la paroisse « fourmille, lesquels se retirants pour la majeure partie dans des espèces de tanières, vulgairement appelées loges, qu'ils pratiquent ou dans des taillis ou dans des landes, augmentent considérablement le nombre des feux qu'elle contient ; observants lesdits habitants que ces taillis et landes, avec une grande partie de la forêt de Mayenne, composent au moins les deux tiers de la paroisse. » — Le *bureau de charité* à 1.234 fr. de revenu.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de Vautorte, unie à la Cour de Vautorte, mouvant de Mayenne, appartint d'abord à une puissante famille féodale du nom de Poisson ou de Vautorte. — Hugues de V. est témoin du don de Brécé à Marmoutier, et arbitre entre Vital de Mortain, abbé de Savigny, et Hervé Carbonnel, avant 1120. — Osmond de V., mari de Julienne de Saint-Hilaire, est témoin de la translation des moines de Saint-Martin au château de Mayenne, vers 1120, de la restitution de Saint-Berthevin et de la Tannière à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, 1128, d'un acte de Geoffroy de Mayenne en faveur de Savigny, 1150 ; il était mort en 1160. — Hugues de V., mari d'Hersende, frère d'Enguerrand, donnait à Savigny les dîmes de Vautorte et de Saint-Hilaire, 1160, puis une maison à Vautorte, et était mort en 1174. — Raoul de V., d'abord attaché à Philippe-Auguste, à Juhel de Mayenne et à la cause d'Arthur de Bretagne, fut fait prisonnier par Jean-sans-Terre en 1199 et lui donna comme otages Osmond, son fils, Guillaume de la Palu, fils de sa sœur, Hugues d'Aubert, fils de sa tante maternelle, Gilles d'Orenge, son cousin. — Jean de V., petit-fils du précédent, et probablement fils d'Osmond, fait des dons à l'église de Vautorte, 1229, à Stéphanie, sa nièce, fille de Raoul Le Porc, à Pierre et Guy, ses frères, et teste en 1240 ou 1243. On trouve le nom de Vautorte jusqu'en 1320, mais sans certitude qu'il appartienne encore aux titulaires de la seigneurie de Vautorte, laquelle passe au XIV^{e} s. à la famille de la Ferrière, sans qu'on sache par titres authentiques par quelle voie. V. pour la suite l'article sur la *Cour* de Vautorte.

Notes historiques

Notes historiques. — M. Tirard signale l'existence de ruines romaines à la Boissière, et la trouvaille de briques et de poteries de même provenance à la maison du vieux presbytère. — Localités de noms anciens : Avazé, Romaton, le Bignon, la Roëe, Roujaune, la Cour, Monhaye, Nézement, la Hoguette, les Chalonges, le Mesnil.

Avant d'être constitués en communauté paroissiale, les habitants du territoire de Vautorte, en grande partie défriché sur la forêt de Mayenne et qui dépendait de Montenay, avaient une chapelle, où le curé entretenait un chapelain. Les dîmes ordinaires, par sentence de l'archevêque de Tours, vers 1210, avaient été attribuées pour

les deux tiers à Savigny, et pour le reste au curé de Montenay. Quant aux novales de la forêt, les moines de Fontaine-Géhard en prenaient les deux tiers et le curé un tiers en lin, chanvre et autres fruits. Mais on sentit le besoin d'avoir près de la chapelle de Vautorte un cimetière, car les morts restaient dans ce canton éloigné trois et quatre jours sans être enterrés. Maurice, évêque du Mans, ordonna qu'il fût ouvert et bénit, à la condition de ne porter préjudice ni à l'église paroissiale, ni au curé, ni aux patrons, le 4 février 1217 (v. s.). Ce n'était qu'une demi-mesure, et, au mois de mars 1225 (v. s.), le même évêque, considérant que beaucoup de fidèles mouraient sans confession et sans communion, divisa le territoire de Montenay, assignant à chaque église le titre d'église mère et paroissiale. Seulement, comme il avait par le même acte reporté sur les églises de Segrie et de Saint-Christophe-du-Jambet les 10 ℔ de rentes dues par l'église de Montenay à l'abbaye de Champagne, le pape Grégoire IX déclara cette clause contraire aux décisions du concile de Latran, et par sentence de Geoffroy de Loudun, évêque du Mans, cette rente fut répartie sur Montenay pour 6 ℔ 13 sols et 4 den., et sur Vautorte pour 3 ℔ 6 sols et 8 den., avec ordre au doyen d'Ernée d'obliger le curé à s'en acquitter sous peine de censures ecclésiastiques, 1235, 1241.

En juillet 1527, on joue à Vautorte le *Mystère de la Passion,* « dont il fut fait grant mencion. » — Épidémie en 1627 ; août-septembre 1770, « fièvres malignes » apportées de Châtillon ; en 1772, sur 900 habitants, 583 malades, 70 morts ; reprise en 1780-1781.

« Il y a des ivrognes, écrit le doyen en 1778 ; la paroisse est difficile à conduire ; il y faut des vicaires pacifiques. »

Le cahier de 1789, pour la rédaction duquel les habitants se plaignent de n'avoir pas été prévenus dans le temps légal, est l'œuvre probablement de François-Marie Goyet-Dutertre, procureur syndic, qui signe avec vingt-deux autres paroissiens et N. Vedier, greffier. Les vœux exprimés sont d'intérêt général, sauf ceux qui concernent les pauvres de la paroisse et l'augmentation de la maréchaussée d'Ernée.

L'église est forcée et pillée dans la nuit du 9 au 10 janvier 1790. — Nouveaux brigandages le 3 novembre 1792. — Réquisitions par détachement de Vendéens, le 2 et le 3 novembre 1793 ; — dans la nuit du 7 au 8 novembre 1799, arrivée d'une troupe de trente Chouans, commandés par Perthuis, et suivis le lendemain, à 10 heures, d'une colonne de trois cents hommes, dont une douzaine à cheval, qui, après une halte de trois heures, se dirigent sur Saint-Denis.

La municipalité constituée en 1789 a pour syndic François-Marie Goyet-Dutertre.

Maires

Maires : François-Marie *Goyet-Dutertre,* 1791. — Pierre *Bachelot,* août 1792. — *Goyet-Dubignon,* nivôse an III. — François *Pelé,* 1798. — *Goyet-Dutertre,* 1800. — *Blin,* 1803. — François-Marie *Goyet-Dutertre,* 1808, 1813. — *Goyet-Dutertre,* 15 octobre-18 décembre 1813. — François *Goyet-Dutertre* fils, 18 décembre 1813, 1815. — *Goyet-Guesdon,* 9 octobre 1815. — Pierre *Durand,* 28 juin 1816, 1820. — *Guesdon,* 1820, 1827. — *Lambert,* 1829, 1830. — Abraham *Goyet-Duhoux,* 1832, 1843. — Hippolyte *Cheux,* 1850-1865. — Eugène *Brochard,* 1865-1870. — *Goyet-Dubignon,* 1870-1874. — Eugène *Brochard,* 1874-1876. — Michel *Landry,* 1876-1897. — Amand *Fouqué,* 1879.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1594. — Quelques tit. à la fab. — Cart. et Chart. de Savigny. — *Bull. hist. de la M.,* t. IV, p. 291 ; t. V, p. 179 ; t. VI, p. 93. — L. de la Beauluère, Rech. mss., t. X. — G. Le Doyen, *Annales,* p. 214. — *Hist.*

de Mayenne, p. 144, III, VII. — *Cart. de Fontaine-Daniel.* — Inv. de Fontaine-Géhard. — Tit. de la Cour de Vautorte. — Ch. Pointeau, mss. — *Bull. arch. de Mayenne,* p. 125. — Arch. de la S., B. 552. — Arch. du chapitre du Mans, B. 33.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *l'Artoir, la Cour, la Fontaine.*